



N° 215

L'Actu CAHAGNAISE

Lettre d'information municipale

Août / Septembre 2022

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Le mot des Assos

HORAIRES

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
16h – 19h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h

CONTACTS

Téléphone : 02.31.77.58.46
Email : mairie@cahagnes.fr
Facebook : Mairie de Cahagnes
Site internet : www.cahagnes.fr

NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Urgences médicales : 15
SOS violences
conjugales : 39.19
Infos COVID : 116.117

Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

La période de sécheresse exceptionnelle, qui a touché notre territoire cet été, doit nous amener à une plus grande vigilance vis-à-vis de nos ressources en eau. Economiser celle-ci autant que possible mais aussi changer nos habitudes au regard de toutes les sources d'énergie va devenir essentiel compte tenu des hausses annoncées.

Les vacances à peine terminées, il a fallu reprendre nos activités respectives et le rythme est déjà bien soutenu ! Les élèves ont repris le chemin des écoles et les associations ont également fait leur rentrée.

Les trois candidats présélectionnés pour l'aménagement du bourg sont venus visiter notre commune le 5 septembre et remettront leur offre le 3 octobre prochain pour des travaux dès 2023.

En ce mois de septembre, n'oubliez pas que notre village participe aux Journées du Patrimoine du 16 au 18 septembre 2022 et je vous invite à profiter des événements inscrits sur ce week-end destiné à promouvoir notre commune. Sont ainsi proposés : une exposition temporaire sur les 7 moulins de Cahagnes, une projection de diaporama sur la reconstruction de l'église et un circuit libre pour une randonnée sur le parcours balisé, enrichi de panneaux historiques explicatifs récemment mis en place. Venez nombreux en famille ou avec vos amis.

La venue d'habitants de Neuvy en Mauves le 21 septembre prochain marquera le début de l'automne, s'en suivra le repas des aînés du 9 octobre. De beaux moments conviviaux et chaleureux en perspective.

Bon courage à toutes et tous.

Guillaume DUJARDIN

Vos référents communaux :

Voirie : Guillaume DUJARDIN Tél : 06.81.64.06.23
Eau : Jean Marie MAHIEU.....Tél : 06.29.70.82.46
Électricité : Sébastien KOSLOFFTél : 06.62.54.02.25
Logements communaux : Pascale GASNIER-MENANTEAU..... Tél : 06.08.07.39.70
Groupe scolaire : Mme Karine FRANÇOIS Tél : 06.58.66.82.87
Frelons asiatiques : M. Philippe LEMARDELÉ Tél : 06.19.33.01.80

LES PRÉSENTS À LA RÉUNION DE CONSEIL DU 06/09/2022

L'an deux mil vingt-deux, le six septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Sébastien KOSLOFF, Mme Hélène MOREAU, conseillers.

Était absent et représenté : M. Antoine HAY a donné pouvoir à Mme Sandra LEMARCHAND.

Était absent et excusé : M. Philippe LEMARDELÉ.

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

Secrétaires de séance : Mmes Pascale GASNIER-MENANTEAU et Sandra LEMARCHAND.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Le montant du loyer pour logement au 7 impasse des Rouges Gorges doit être fixé suite au départ de l'ancien locataire (congé au 17/09/2022). Il est proposé d'aligner le nouveau montant sur celui des 3 autres logements communaux identiques du lotissement avec maintien de la révision annuelle à la date anniversaire du bail.

Vote à l'unanimité pour un montant de 610€.

Logement en cours d'attribution : commission le 14/09/2022.

Le logement du 4 Route d'Aunay a été réattribué le 26/08/2022.

ÉCOLES

Garderie périscolaire

Une nouvelle convention actualisée avec l'ADMR est adoptée à l'unanimité. Elle reprend les différents avenants qui avaient été pris ainsi que les nouveaux tarifs.

Le nombre d'enfants n'est pas définitif à la date du conseil.

Effectifs : écoles et cantine

Pour cette nouvelle rentrée, il y a 110 élèves en élémentaire et 75 en maternelle. 170 enfants sont inscrits à la cantine. Se repose donc la question de l'agrandissement des locaux de la cantine avec une extension vers les jardins.

BUDGET

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité l'expérimentation de la commune pour le compte financier unique en vue du passage à la M57. Le compte financier unique a vocation à devenir dès 2024 la nouvelle présentation des comptes locaux. Il se substituera au compte administratif élaboré par les services administratifs de la commune et au compte de gestion tenu par le comptable.

URBANISME

Rétrocession de voirie

Convention de rétrocession de voirie et des équipements communs du lotissement privé « Les Tilleuls » à Boussigny (indivision Fleury) adoptée à l'unanimité.

Aménagement du bourg

5 candidatures ont été reçues et examinées en lien avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Calvados. Trois ont été sélectionnées et présenteront leur offre le 3 octobre prochain.

Le début des travaux est prévu en 2023 pour que les services du Département puissent envisager l'enrobé de la route en fin de la même année.

Vallée de Craham

La réponse concernant le permis de construire du nouveau chalet est attendue au plus tard le 5 octobre. Les entreprises ont été consultées et choisies. La réception d'un avis favorable au permis de construire permettrait de commencer les travaux début d'année 2023.

La municipalité sollicite Calvados Attractivité pour un accompagnement sur le devenir de l'ancien camping. Cette prestation est gratuite et permettra d'avoir une étude globale afin d'identifier les freins et leviers, de définir des axes d'orientation et de faire émerger des modélisations de projets sur lesquels nous pourrons ensuite faire un choix.

Rappel de la réglementation

Il est constaté que des travaux (toitures, enduit, changement de menuiseries...) et de nouvelles constructions (garage, abris...) sont réalisés sans autorisation. Avant de recevoir un courrier de notre part ou des services de l'Etat, merci de mettre en conformité vos réalisations dans les plus brefs délais. Des contrôles inopinés des services cadastraux sont possibles sur le terrain ou bien par vu aérienne. Il est rappelé que tout travaux ou construction dans le périmètre des 500m d'un bâtiment inscrit au titre des Monuments Historiques (église et château d'Aubigny) nécessite un avis des architectes des bâtiments de France. Renseignez -vous au secrétariat de mairie.

ENVIRONNEMENT

Lagune

Une étude bathymétrique a été réalisée par IngéEAU sur la station d'épuration de la commune. Compte tenu du taux d'envasement actuel (29%) du bassin, le curage est préconisé dès que possible. Des devis vont être demandés.

Puits communal

Le puits a été construit en 1922. Le débit du puits a diminué sérieusement cet été. Les agriculteurs s'en servent essentiellement pour abreuver leurs animaux. Des personnes n'habitant pas sur la commune se sont servies pour des usages qui n'étaient pas référencés par les arrêtés de la Préfecture.

Il a été décidé de fermer l'accès au puits durant une semaine à partir du 15 août afin de trouver des conditions d'utilisation pour les habitants de Cahagnes. Le Maire s'est entretenu avec les agriculteurs de la commune pour expliquer cette décision qui s'imposait au risque d'endommager la pompe du fait du faible débit. Ils ont compris la démarche.

Un cadenas à code a été installé pour avoir une consommation d'eau raisonnée. Le code sera transmis aux demandeurs après inscription en mairie et validation de la demande.

Terrain de foot

Certains d'entre vous ont été surpris de l'arrosage du terrain en période de sécheresse. En effet, suite à des travaux de défeutrage et de réengazonnement, l'arrosage était nécessaire pour permettre au gazon de germer sinon les travaux engagés n'auraient servi à rien. L'arrosage a été stoppé dès le 7 août.

Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes

Nous constatons que beaucoup de personnes se trompent de jour de sortie des sacs jaunes. N'hésitez pas à venir chercher un calendrier de levée à la mairie.

Nous vous rappelons que les bacs pucés et les sacs jaunes doivent être sortis à partir de 19h la veille au soir du jour de collecte et les bacs seront rentrés au plus tard le soir du passage afin de limiter les nuisances sur la voie publique.

Arrêté préfectoral permanent règlementant le brûlage des déchets végétaux à l'air libre

Des feux de déchets verts ont été constatés dans notre commune. Les protagonistes ont reçu un courrier leur rappelant la réglementation en vigueur.

Afin que chacun connaisse la loi, nous vous rappelons l'arrêté préfectoral en date du 6 juillet 2022 **interdisant le brûlage des déchets verts dans le Calvados** à l'exception de ceux autorisés mentionnés à l'article 3 de cet arrêté. ATTENTION : une déclaration préalable de brûlage de déchets végétaux doit obligatoirement être faite en mairie au moins 48 heures à l'avance.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à venir vous renseigner au secrétariat de mairie.

Les Infos **MUNICIPALES**

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Des **défibrillateurs** vont être installés prochainement, les emplacements vous seront communiqués après leur pose. Des formations vont être proposées aux agents de la commune, élus, commerçants, enseignants dans la limite des places disponibles. Nous allons solliciter le SDIS pour étudier la possibilité d'une initiation à plus grande échelle à destination des habitants sur les gestes qui sauvent.



L'expérience de la **sophro'balade** le 27 août dernier à la Vallée de Craham a permis à 8 personnes de tester le lâcher prise dans un cadre qui s'y prêtait parfaitement.



CHEMIN DE RANDONNÉE

Les panneaux historiques ont été posés cet été par une équipe de bénévoles et notre agent technique. Vous pouvez désormais les découvrir tout au long du parcours de randonnée. Les dépliants sont disponibles à la mairie, au Proxi et auprès de l'Office de Tourisme.



NOUVELLE ENTREPRISE À CAHAGNES

Nous souhaitons la bienvenue à l'entreprise :

« Les Sabots d'Elika » !

Cette structure peut accueillir vos chevaux ou vos poneys en pension adaptée pour :

- Chevaux fourbus ou convalescents
- Pension soin selon votre protocole
- Pension vacances

Les Sabots d'Elika

Le Mesnil de Benneville 14240 CAHAGNES - RCS : 912 382 298

Contact et renseignements : 06.09.27.49.22 lsabots.elika@orange.fr



AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

Nous vous informons que l'agence postale sera fermée du samedi 29 octobre au jeudi 03 novembre inclus.

REPAS DES AINÉS

N'oubliez pas de vous inscrire

Le repas aura lieu le **dimanche 09 octobre 2022** à la salle polyvalente. Les personnes de 67 ans et plus en 2022, sont bien cordialement invitées à venir s'inscrire à la mairie avant le 30 septembre. Les conjoints n'ayant pas l'âge requis, peuvent, s'ils le souhaitent, participer au repas en payant leur part. (La somme de 25 €uros sera déposée à la mairie, par chèque, lors de l'inscription de l'accompagnant n'ayant pas 67 ans dans l'année).

Le mot des assos

Comité des Fêtes

Qui dit rentrée, dit assemblée générale !

Nous vous invitons donc à nous rejoindre, le **lundi 19 septembre à 19h30** à la Base de loisirs (face au stade de foot).

Nous comptons sur votre présence. Les Membres du Comité.



APE Cahagnes



L'Assemblée Générale de l'APE aura lieu le **jeudi 22 septembre à 20h30** à la Base de loisirs (face au stade de foot).

Afin que l'association puisse maintenir son soutien financier aux projets organisés à l'école maternelle et à l'école élémentaire et organiser les manifestations qui donnent vie à nos écoles (marché de Noël, fête des écoles...), nous avons besoin de vous. Venez nombreux !!!!

ACHC – Association Culture et Histoire de Cahagnes

Programme des journées d'échanges avec les habitants de Neuvy en Mauges.

Mardi 20 septembre

15h : Accueil du groupe de Neuvy à la salle Edeline.

Les élèves de l'école élémentaire ont préparé des chants, poèmes et des petits bouquets de fleurs pour les accueillir. Un pot d'accueil leur sera offert avec un jus de pomme.

Visite guidée du village.

Mercredi 21 septembre

9h : départ pour les plages du débarquement,

10h : cinéma circulaire,

10h30 : musée d'Arromanches,

12h 30 : restaurant,

14h15 : direction Colleville sur Mer : visite du cimetière américain,

15h 30 : visite du cimetière allemand à la Cambe,

19h : soirée commune Neuvy en Mauges - Cahagnes à la salle polyvalente.

Jeudi 22 septembre

Visite de la ferme du Loterot

10h : départ pour le musée de Saint

Martin des Besaces puis le cimetière anglais St-Charles-de- Percy et le mémorial de Monchamp, puis retour vers Neuvy.

L.A.C – Loisirs A Cahagnes

Assemblée générale de l'association Loisirs A Cahagnes (LAC) le **vendredi 7 octobre à 20h30** à la Base de loisirs (face au stade de foot)).

Si vous venez à la bibliothèque, si votre enfant est allé au centre aéré d'été ou à la gymnastique dispensée par Joachim, si vous-même participez à la remise en forme, *vous êtes adhérent à l'association LAC !*

Les idées et les envies ne nous manquent pas mais les bras oui !!!

Et si vous ne connaissez pas le LAC, venez nous rencontrer et sympathiser autour d'un verre de l'amitié ; rendez-vous le 7 octobre à 20h30 à la Base de loisirs (face au stade de foot).



Comité de Jumelage Cahagnes-Horsted Heynes



L'assemblée générale du comité de jumelage le **jeudi 17 novembre à 20h30** à la Base de loisirs (face au stade de foot).

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CFGA

☐ M ☐ Mme

Nom : Prénom :

Né(e) le : A :

Adresse :

.....

.....

.....

Mél :

Tél. fixe : Mobile :

Association au titre de laquelle vous participez à cette formation :

☐ Bénévole ☐ Service civique ☐ Salarié(e)

Pièces à fournir

- ✗ une autorisation parentale pour les mineurs
- ✗ un premier chèque de participation de 30 € pour les frais d'inscription (à l'ordre du Collectif d'Acteurs pour la Formation Associative en Région).



TARIFS

- Frais d'inscription : 30 €
- Coûts pédagogiques : bénévole : **gratuit**
service civique : 90 €
salarié : 90 €

Pour les salariés d'association : se rapprocher de votre employeur.
Pour les jeunes en Service Civique, prise en charge possible par la structure d'accueil.

Créati photos - FreePress
Conception graphique : La Ligue de l'enseignement de Normandie



CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE

Formation organisée par le Collectif d'Acteurs pour la Formation Associative en Région



CONTENU DE FORMATION

Premier objectif :

Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.

- Principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements
- Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics

Deuxième objectif :

Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

- Compétence en matière d'organisation et de gouvernance
- Compétence en matière de ressources humaines associatives
- La fonction employeur
- Compétence en matière de gestion de projet associatif
- Compétence en matière de finances associatives

Consultez le Guide pratique de l'association

→ www.guidepratiqueasso.org

CALENDRIER

Votre participation à l'ensemble du parcours est obligatoire.

Les trois regroupements se déroulent à Caen ou Hérouville-Saint-Clair.

18 et 19 novembre 2022

De 9h30 à 17h30 le vendredi et de 9h30 à 12h30 le samedi.

2 et 3 décembre 2022

De 9h30 à 17h30 le vendredi et de 9h30 à 12h30 le samedi.

15 et 16 décembre 2022

De 9h30 à 17h30 le jeudi et le vendredi.

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner avec le règlement à

La Ligue de l'enseignement de Normandie

Centre de Ressources à la Vie Associative

5, boulevard de la Dollée - 50000 Saint-Lô

Tél : 02 33 77 42 51 - Email : crva@laliguenormandie.org

Inscription en ligne : www.cfga14.laliguenormandie.org



QU'EST-CE QUE LE CFGA ?

Le CFGA est institué par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative sous le décret n° 2008-1013 du 1er octobre 2008.

Il s'agit d'une formation théorique et pratique pour les acteurs associatifs en vue de l'exercice de responsabilités dans la gestion quotidienne d'une association.

Pourquoi un certificat de formation ?

L'objectif du CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) est de valoriser l'engagement bénévole et de développer les compétences pour y assumer des responsabilités.

La formation s'adresse à tous les bénévoles. Elle est accessible aux jeunes à partir de 16 ans. Elle peut également servir à acquérir des compétences dans une perspective de recherche d'emploi dans le secteur associatif.

Cette formation, théorique (32 heures) et pratique (parcours de 20 jours dans une ou plusieurs associations), est validée par l'Etat.

Agir avec nos valeurs...

Les membres fondateurs de l'association CAFAR ont fait le choix de mettre en œuvre une organisation collégiale au niveau de la gouvernance de l'association. Ils assurent collectivement la responsabilité pédagogique des actions de formation réalisées.

Elles sont animées par des professionnels du secteur associatif.



LOISIRS A CAHAGNES

L'ECOLE DES SPORTS

(Motricité, coordination, jeux traditionnels d'éveil, jeux avec ballons...)

A partir du mardi 27 et du jeudi 29 septembre 2022

Lieu : gymnase intercommunal de Cahagnes.

Public et horaires :

→ Enfants nés en 2018 et 2019 : (Petite et moyenne section) : **MARDI : DE 16H45 A 17H30**

→ Enfants nés en 2015, 2016 et 2017 : (Grande section, CP et CE1) : **MARDI : DE 17H30 A 18H30**

→ Enfants nés en 2012, 2013 et 2014 : (CE2, CM1 et CM2) : **JEUDI : DE 16H45 A 17H45**

Tarif : 30 euros pour l'année scolaire.

ATTENTION : 15 ENFANTS MAXIMUM PAR GROUPE

(Les parents ne sont pas admis pendant l'activité)

Prévoir un certificat médical autorisant la pratique de l'activité et l'autorisation fournie par Joachim. **Pour tous renseignements**, veuillez contacter Joachim HAY, éducateur de la commune au stade au 02.31.25.24.26 ou au 06.14.83.15.92.

Les inscriptions sont obligatoires (avant le 23 septembre).

Une tenue sportive est obligatoire (**chaussures de sport obligatoires à utiliser uniquement dans le gymnase !!!**).

L'activité se déroule tous les mardis et jeudis sauf pendant les vacances scolaires.



LOISIRS A CAHAGNES

ENTRETIEN PHYSIQUE

Vous avez envie de courir et de vous remettre en forme sans vous prendre la tête ? Le faire à plusieurs, c'est mieux !!!

Lieu : gymnase intercommunal de Cahagnes

Public : sportifs occasionnels et non confirmés, adultes (hommes et femmes) et ados (à partir de 16 ans)

Jour et horaire : mercredi, de 19h45 à 20h45. **A partir du mercredi 28 septembre 2022**

Tarif : 40 euros pour l'année.

Contenu : course de courte durée, renforcement musculaire (abdos, dorsaux, fessiers, gainage...), assouplissements, travail de coordination, étirements...

Prévoir un certificat médical autorisant la pratique de l'activité. Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Joachim Hay, éducateur sportif de la commune, au stade au 02.31.25.24.26 ou au 06.14.83.15.92.

Une tenue sportive est obligatoire (**Chaussures de sport obligatoires à utiliser uniquement dans le gymnase !!!**).



AS CAHAGNES

OBJECTIFS DE L'ECOLE DE FOOT :

→ Progression individuelle et collective des jeunes.

→ Accentuer davantage notre esprit de compétition en gardant notre ambiance familiale et conviviale.

→ Ne perdre aucuns jeunes joueurs pour avoir à moyen terme des équipes à 11 (U18 et U15) compétitives et évoluer à des niveaux intéressants dans toutes les catégories.

Alors, n'hésitez pas à contacter Joachim HAY, au stade Charles Blin à Cahagnes au 02.31.25.24.26 ou au 06.14.83.15.92 (ou par mail 523991@lfnfoot.com) pour renouveler les adhésions ou inscrire de nouveaux jeunes.

La cotisation pour la saison est de 100€ par licencié comprenant le prix de la licence, 1 paire de chaussettes, 1 survêtement (sweat et pantalon) et 1 équipement « surprise ».

Pièces à fournir impérativement pour le dossier de réinscription :

→ la demande de licence (envoyée par mail par le club) remplie et signée par le médecin et le demandeur (ou son représentant légal).

→ 1 photo d'identité si besoin (récente et de bonne qualité).

Pièces à fournir pour les nouveaux joueurs :

→ la demande de licence (envoyée par mail ou donnée par le club) remplie et signée par le médecin et le demandeur (ou son représentant légal).

→ 1 photocopie d'une pièce d'identité ou du livret de famille du demandeur.

→ 1 photo d'identité (récente et de bonne qualité).

Le site internet et la page FACEBOOK du club sont aussi disponibles : toutes les convocations y sont diffusées dès le mercredi soir ou le jeudi matin : as-cahagnes.com

ORGANISATION / EQUIPES – SAISON 2022/2023

Cette saison, l'AS Cahagnes va compter près de 250 licenciés répartis en 3 équipes seniors/vétérans et de nombreuses équipes de jeunes. Celles-ci sont encadrées par des éducateurs diplômés au nombre de 25 (Ecole de football labellisée par la Fédération Française depuis 2004 et école féminine labélisée depuis cette saison). Le club compte 2 arbitres officiels.

Bien évidemment, il reste encore de la place pour tous les enfants ayant envie de jouer. Et, en plus, nous avons actuellement une vingtaine de licenciées féminines. Mais, toutes les catégories peuvent encore accueillir du monde.

Catégories JEUNES	Effectif prévis.	Entraînements	Matches Plateaux	Nb. d'équipes
U6 / U7 (2016 et 2017)	15 / 20 joueurs	Mercredi, 10h45 - 12h	Samedi, à 10h30	2 ou 3 équipes de 4 joueurs
U8 / U9 (2014 et 2015)	15 / 20 joueurs	Mercredi, 13h45 - 15h15	Samedi, à 10h30	3 ou 4 équipes de 5 j.
U10 / U11 garçons et filles (2012 et 2013)	20 joueurs	Mercredi, 14h30 - 16h	Samedi à 10h	2 équipes de 8 j.
U12 / U13 (2010 et 2011)	30 joueurs	Mercredi, 16h - 17h30	Samedi, à 13h30	2 ou 3 équipes de 8 j.
FEMININES U13/U16 (2007 à 2011)	15 joueuses	Mercredi, 16h - 17h30	Samedi à 13h30	1 ou 2 équipes de 8 j.
U14 / U15 (2008 et 2009)	15 joueurs	Mercredi, 17h30 - 19h15	Samedi, à 15h15	1 équipe de 11 j.
U16/U17/U18 (2005, 2006 et 2007)	15 joueurs	Mardi, 19h15 - 21h Jeudi ou vendredi, 19h15 - 21h	Samedi, à 15h15	1 équipe de 11 j.

Catégories ADULTES	Effectif prévis.	Entraînements	Matches Plateaux	Nb. d'équipes
SENIORS (à partir de 2004)	35 joueurs	Mardi, 19h15 – 21h Jeudi ou vendredi, 19h15 – 21h	Dimanche, à 15h	2 équipes de 11 j.
VETERANS (à partir de 35 ans)	25 joueurs	Mercredi, 19h15 – 20h45	Dimanche, à 10h	1 équipe de 11 j.



CENTRE DE LOISIRS LES P'TITS MONSTRES RIGOLOS



DATES D'OUVERTURE PETITES VACANCES 2022 / 2023

PERIODE	DATES D'OUVERTURE	Date du début des inscriptions sur le portail famille *
Vacances de la Toussaint	Du 24 au 28 octobre 2022	A partir du 4 octobre 2022
Vacances de Noël	Du 19 au 23 décembre 2022	A partir du 29 novembre 2022
Vacances d'Hiver	Du 13 au 17 février 2023	A partir du 24 janvier 2023
Vacances de Printemps	Du 17 au 21 avril 2023	A partir du 28 mars 2023

* Portail famille : lesptitsmonstres.pbi.connecthys.com (Minimum de 3 journées complètes sur la semaine). Pour toutes infos, contactez le service enfance-jeunesse de PBI au 02.31.77.57.48 (choix 2) / alsh@pbi14.fr

Vacances de la Toussaint, du 25 au 29 octobre 2022



BONJOUR L'AUTOMNE !!!



Tout au long de la semaine, viens découvrir les couleurs de l'automne en participant aux activités manuelles pour confectionner des suspensions automnales, herbiers... On fêtera aussi Halloween en créant des déguisements, des chapeaux, des sorcières d'Halloween... Tu pourras aussi créer une carte pour cette fête.



Une collecte de bonbons sera organisée pour effrayer les Cahagnais !
Mais aussi, des jeux de société, dessins, jeux musicaux, des activités sportives et grands jeux au gymnase seront au programme.
Viens aussi pâtisser avec les animateurs : crêpes & gâteaux.
En plus, une sortie surprise sera aussi organisée ! ALORS, INSCRIS-TOI VITE !!!

A l'école maternelle et base de loisirs de Cahagnes.

Informations complémentaires : Contactez Joachim HAY au 02.31.25.24.26 / 06.14.83.15.92 / joachim-hay@orange.fr